



Les Français et Maurice Papon Sondage IFOP - L'EDJ

Le procès est utile : 67%

"Le procès de Maurice Papon va s'ouvrir à Bordeaux le 8 octobre. Selon vous, sera-t-il utile pour comprendre ce qui s'est passé en France sous le régime de Vichy?"

Utile	67%
Pas utile	26%
NSP	7%

Papon préfet de police choquant : 83%

"Trouvez-vous choquant ou pas choquant que Maurice Papon, d'après ce que vous savez de ses activités sous Vichy, ait exercé après la Seconde Guerre mondiale les fonctions suivantes?"

	Choquant	Pas choquant
Préfet de police	83%	10%
Ministre du Budget	79%	13%

La Milice responsable de la persécution des juifs : 84%

"Pensez-vous que la responsabilité de chacun des acteurs suivants est importante ou pas importante dans la persécution et la déportation des Juifs vivant en France?"

	Importante	Pas importante
La Milice	84%	8%
Les fonctionnaires de Vichy	77%	11%
La police française	69%	17%
Le maréchal Pétain	68%	19%

Papon devait désobéir : 68%

"Avec laquelle des deux opinions sur les hauts fonctionnaires en place pendant la Seconde Guerre mondiale êtes-vous le plus d'accord?"

En tant qu'agents au service de l'Etat, les hauts fonctionnaires en place en France pendant la Seconde Guerre mondiale étaient tenus d'exécuter les directives qui leur étaient adressées.	26%
Dans des circonstances aussi exceptionnelles que l'occupation allemande et l'installation du régime de Vichy, il était du devoir des hauts fonctionnaires en place en France de désobéir aux directives qui n'étaient pas conformes aux droits de l'homme.	68%

FICHE TECHNIQUE

Sondage réalisé les 11 et 12 septembre 1997 auprès d'un échantillon de 953 personnes, représentatif de la population âgée de 18 ans et plus, selon la méthode des quotas.